

RESOLUTION N° 1/2004

RESPONSABILITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

La 71^{ème} Conférence de l'Association de droit international, tenue à Berlin, Allemagne, du 16 au 21 août 2004 :

AYANT EXAMINÉ le rapport du Comité international sur la responsabilité des organisations internationales ;

NOTE l'importance croissante de la responsabilité des organisations internationales sous tous ses aspects et la contribution que l'Association peut apporter à l'étude et à l'éclaircissement dudit sujet ;

REMERCIE les présidents, les co-rapporteurs et les membres du Comité, du travail qu'ils ont effectué en développant les contours et le contenu du sujet, en particulier les Règles et Pratiques Recommandées, ainsi que les commentaires y afférents, lesquels constituent la partie centrale du rapport ;

ADOpte le rapport du Comité et **RECOMMANDE** celui-ci aux organisations internationales, leurs États membres et tout autre organisme concerné par le développement et la mise en application de la responsabilité des organisations internationales ;

PRIE le Secrétaire général de l'Association de transmettre la présente résolution et le rapport du Comité au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et aux directeurs exécutifs du plus grand nombre d'organisations internationales possible, afin de les faire circuler largement au sein de leurs organisations respectives et des agences associées, notamment de la Commission du droit international et des tribunaux administratifs internationaux, ainsi que de distribuer la présente résolution et le rapport parmi d'autres organisations liées au système de l'ONU et d'autres organisations internationales ;

RECOMMANDE au Conseil exécutif de dissoudre le Comité sur la responsabilité des organisations internationales, étant donné que celui-ci a rempli son mandat, sans préjudice de toutes autres dispositions que le Conseil exécutif considère pertinentes afin de suivre et de contribuer au travail permanent de la Commission du droit international sur la responsabilité des organisations internationales.